Notice d'information recommandée par la CNIL à destination des nouveaux adhérents à la CGT

Le syndicat CGT ne peut communiquer de données susceptibles de révéler l'appartenance syndicale de ses adhérents à des destinataires (internes ou extérieurs à l'organisation syndicale) qu'après avoir recueilli le consentement de ces mêmes adhérents.

Les données recueillies à l'occasion de votre adhésion font l'objet d'un traitement par le syndicat CGT du Conseil Départemental lui permettant de gérer votre demande d'adhésion.

À quoi sert le traitement de vos données ?

Le traitement déployé a pour objectif de :

- → traiter votre demande d'adhésion ; •
- → activer votre compte personnel pour accéder aux contenus et services qui vous sont réservés :
- → communiquer des informations sur les activités de l'organisation syndicale ;
- → déterminer le montant de votre cotisation. Ce traitement est mis en place dans le cadre du contrat d'adhésion.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Dans le cadre des traitements relatifs à votre demande d'adhésion, à la détermination de votre cotisation et à l'activation de votre compte personnel pour accéder aux contenus et services qui vous sont réservés, vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données.

Vous disposez également du droit de vous opposer aux traitements mis en œuvre dans le cadre de la communication des informations sur les activités de l'organisation syndicale. Pour toute question relative à la protection de vos données ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du syndicat CGT du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône soit par courriel, soit par courrier :

- → Courriel: syndicat.cgt@departement13.fr
- → Adresse postale : Syndicat CGT du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône / 13256 Marseille cedex 20

Pour en savoir plus sur les traitements de données mis en œuvre nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité disponible sur notre site internet en bas de page "adhésion" (cgt-cd13.org). Si vous estimez, après avoir contacté le syndicat CGT du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL .

	« Je	e cons	sens .	à ce	que	le	syndica	t CG7	r d	u Cons	seil	Dé	parteme	ntal (des B	ouche	es-c	lu-
R_{i}	hône	traite	mes	don	nées	se	nsibles	dans	le	cadre	de	la	gestion	d'un	litige	que	je	lui
confieral avec l'Administration ».																		